

Québec, 14 juillet 2014

Monsieur Paul-Georges Rossi  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

**Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec**

Monsieur,

À la suite du mandat qui a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la commission, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la question suivante :

Dans le cadre de l'étude sur « Les impacts sanitaires en lien avec les projets uranifères nord-côtiers » déposée à la commission sous la cote SAN6, les auteurs ont notamment réalisé une analyse des risques potentiels pour la santé humaine en utilisant une approche toxicologique. À cet effet, différents types d'utilisation du territoire ont été utilisés incluant l'occupation territoriale autochtone.

Pour l'aider à mieux apprécier le niveau d'exposition et le risque afférent, la commission vous demande d'estimer, selon le pire scénario (ayant entre autres recours aux concentrations les plus élevées trouvées dans la revue de la littérature scientifique pour chacun de vecteurs environnementaux), l'exposition d'un inuit qui vivrait à proximité d'une mine d'uranium et qui consommerait essentiellement ses produits de chasse et de pêche. Pourriez-vous subséquemment estimer le risque cancérigène et non cancérigène.

Une réponse serait appréciée d'ici le jeudi 17 juillet prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission